



« Exploration d'une nouvelle forme de partenariat avec les entreprises dans la Vienne : le mécénat sportif »

Contexte

La recherche de financements pour les associations sportives locales reste une préoccupation majeure dans le cadre de la consolidation de leurs activités et de la pérennisation de leurs emplois. Si les aides publiques constituent une large part des ressources des structures associatives, la diversification des sources de financements devient incontournable. Or, le recours au partenariat privé et le développement des relations avec le secteur marchand se montrent encore peu utilisés voire inconnus des petites associations sportives.

Diagnostic & Problématique

S'appuyant notamment sur :

- **les travaux de l'observatoire régional de l'emploi sportif** menés par la Direction Régionale Jeunesse et Sport Poitou-Charentes et la Direction Départementale Vie Associative de la Vienne
- et les **enquêtes de l'emploi sur les 6 Pays** commandées par le Centre Régional de Ressources et d'Animation (C2RA) au Comité Régional Olympique et Sportif Poitou-Charentes,...

... le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de la Vienne a pu mettre en évidence le fait que **la consolidation des activités et des emplois des associations sportives dépend très largement de la diversification des partenariats financiers.**

Source de financement méconnue mais porteur d'un enjeu économique non négligeable pour le secteur sportif, **le mécénat semble pouvoir concourir à la pérennisation des activités.**

Aussi, dans le but de développer les relations entre les associations sportives et le secteur marchand, un accompagnement a été proposé aux dirigeants sportifs afin d'envisager cette nouvelle forme de partenariat avec les entreprises.

Définition de l'action

Insertion Poitou-Charentes Active, porteur du DLA dans la Vienne, a proposé d'organiser un **accompagnement collectif départemental relatif au « mécénat sportif »** pour permettre aux **structures associatives sportives de diversifier leurs partenariats financiers** en vue d'un développement ou d'une consolidation de leurs activités, par la maîtrise de la pratique du mécénat, et notamment de ses aspects juridiques, fiscaux, financiers et stratégiques.

Les thèmes préconisés dans le cadre de l'accompagnement étaient les suivants :

- Définition et cadrage général du mécénat
- Modalités et conditions d'accès au mécénat
- Identification des acteurs du mécénat d'entreprise en Vienne (soutien, mécènes et bénéficiaires potentiels)
- Stratégie de recherche de fonds
- Conception de dossiers

Objectifs

La mise en œuvre de l'ingénierie collective ciblait **3 objectifs prioritaires**:

- **Porter à la connaissance des dirigeants sportifs du département les principaux éléments d'informations** relatifs à la loi sur le mécénat et les pistes d'application dans le secteur sportif local,
- **Construire des stratégies opérationnelles** de mécénat sur le bassin économique du territoire considéré,
- **Outils les dirigeants sportifs** de la Vienne dans leurs démarches de partenariat à travers le mécénat.

Le point de vue du DLA

“Le Dispositif Local d'Accompagnement est très sollicité sur l'enjeu du mécénat par l'ensemble des associations employeurs (sportive, culturelle, ...), qui y voient une source de ressources financières. La mise en œuvre d'accompagnements collectifs, tels que réalisés avec le CDOS 86 et 17, permet dans un premier temps d'apporter aux dirigeants une méthodologie de recherche de mécénat, ainsi qu'une acculturation sur le sujet. Le DLA assure également un suivi post accompagnement individualisé pour accompagner les associations volontaires dans la structuration de leur démarche de mécénat. Ce suivi est la valeur ajoutée du DLA qui permet aux structures d'aller au bout de leur stratégie. Cette approche mixte collectif / individuel pour une même structure renvoie à la notion de Plan d'Accompagnement proposé à la structure par le DLA et ses partenaires.”

Benoît MICHENOT, Responsable DLA, Insertion Poitou-Charentes Active (DLA 86)

Déroulé de l'accompagnement

L'accompagnement mis en œuvre était assuré par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne, en qualité de prestataire et auteur du guide méthodologique sur le mécénat sportif.

- **5 accompagnements collectifs** ont donc été proposés à une quarantaine d'associations sportives. **Une répartition par Pays**, définie en fonction de la proximité territoriale et dans une recherche de mutualisation, a permis de fournir des éléments d'ancrage territorial précis à cette démarche et aux stratégies proposées.

- Le **programme** se présentait comme suit :

1. Eléments de cadrage

- Définitions
- Quelle différence entre le sponsoring et le mécénat ?
- Pourquoi parler du mécénat aujourd'hui ?
- Pourquoi faire du mécénat ?
- Quelles associations sportives peuvent s'engager dans une démarche de mécénat ?

2. Mécénat sportif d'entreprise

- Avec quelles entreprises envisager un mécénat ?
- En quoi le mécénat peut-il intéresser les entreprises ?
- Les avantages fiscaux : mode d'emploi
- Exemples
- Simulations financières

3. Mécénat sportif des personnes physiques

- Mode d'emploi
- Exemples



Un outil méthodologique : le guide du mécénat sportif

Développé par le CDOS de la Vienne en 2006, le guide du mécénat sportif a pour objectif de porter à la connaissance des dirigeants associatifs sportifs d'une autre forme de relation partenariale avec les entreprises. Conçu pour une mise en œuvre aisée, le guide est présenté dans le cadre des accompagnements collectifs

Le regard du prestataire

“L'objectif des accompagnements collectifs sur le mécénat sportif réalisés par le CDOS de la Vienne est de relancer très concrètement une relation partenariale entre les associations sportives et les entreprises de leur environnement. C'est la suite logique de la publication du guide pratique en janvier 2006, document qui mérite, même s'il a été voulu très pédagogique, une animation pour permettre aux dirigeants de se lancer directement dans la grande mutation : du « sponsoring de sympathie » au mécénat.

Le choix a été fait d'intervenir en découpant le département par Pays dans le but d'être au plus près des acteurs sportifs mais aussi de poursuivre les échanges interdisciplinaires sur un même territoire. Le discours du document comme celui de l'accompagnement sont basés sur la forte capacité des petits clubs à mobiliser les entreprises de proximité, le CDOS 86 devait donc bien développer cette nouvelle idée du partenariat à travers une animation territoriale.”

Arnaud SAUROIS, Chef de projets, CDOS de la Vienne

Premiers résultats

Le vécu d'une association accompagnée

“L'apport financier de nos partenaires s'apparente plus au mécénat qu'au sponsoring classique. Les documents mis à notre disposition par le CDOS de la Vienne expliquent particulièrement bien la procédure et son fonctionnement, mais il était très intéressant de suivre un accompagnement spécifique avec d'autres associations concernées et un animateur compétent. Nous avons commencé par répercuter cette information auprès des différents apporteurs de partenaires afin qu'ils expliquent les avantages à procéder de cette façon.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan financier mais il semble que nous aurons une augmentation sensible sur le montant des apports.”

Etienne LANGLOIS, Président du Stade Poitevin Tennis

Les accompagnements collectifs sont en cours de réalisation. A ce jour, 2 regroupements ont été menés, mobilisant une quinzaine d'associations. **L'approche pragmatique de l'accompagnement permet aux associations de s'engager rapidement dans la démarche de recherche de mécénat.** De plus, l'utilisation du guide sur le mécénat sportif réalisé par le Comité départemental Olympique et Sportif de la Vienne contribue fortement à rendre opérationnelle la démarche. Cet outil suscite un vif intérêt auprès des dirigeants associatifs s'inspirant des démarches proposées pour développer leurs propres relations de mécénat.

Coopération vers la mise en œuvre d'un accompagnement similaire sur le département de la Charente-Maritime

Confronté au même constat sur le département voisin de Charente-Maritime, une proposition d'accompagnement à la mise en œuvre du mécénat sportif auprès des associations sportives locales s'est vue proposer par le Dispositif Local d'Accompagnement. Au regard de la compétence développée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne, une dynamique de coopération territoriale s'est alors construite entre les 2 départements. Celle-ci visait à former les prestataires potentiels aux modalités d'accompagnement de cette thématique rendant effectif le développement des stratégies de mécénat et plus largement de partenariats sur le département de la Charente-Maritime. Le CDOS 17 est chargé de l'accompagnement sur le département.